

# Fiche Descriptive

## ► Espace Traditions

### 📍 Les ostensions limousines inscrites au patrimoine mondial de l'humanité

La 8<sup>ème</sup> session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, qui s'est tenue à Bakou (Azerbaïdjan), le 4 décembre 2013, a inscrit les Ostensions septennales limousines sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les ostensions limousines rejoignent les deux patrimoines français déjà inscrits, le Fest-noz de Bretagne ainsi que la gastronomie française, ou le Flamenco espagnol, ou l'opéra de Pékin en Chine.

Le mot ostensions vient du latin *ostentio / ostendere* : action de montrer ; (Exposition de reliques). Comme la plupart des traditions, ces cérémonies puisent leur origine dans la religion. Une tradition propre au Limousin depuis l'an 994, date des premières ostensions organisées à Limoges, afin de combattre le « *mal des ardents* », une intoxication provoquée par la consommation de seigle ergoté, qui décime tout le Limousin. Réunis en concile à Limoges, les hauts dignitaires du clergé décident d'implorer les reliques de saint Martial, 1<sup>er</sup> évêque de la ville. Miracle : 13000 malades sont guéris pendant les 40 jours que dure la fête. Depuis, tout le Limousin voue un véritable culte à ses nombreux saints.

Jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle (1512), les Ostensions furent occasionnelles, soit pour implorer saint Martial, protecteur de la cité de Limoges, soit pour honorer tel ou tel personnage exceptionnel, ou à l'occasion d'épidémies, d'inondations, de famine, etc. La coutume de célébrer ces ostensions tous les 7 ans s'établit à partir de 1512.

▪ A Saint-Junien, la « sortie des saints » paraît avoir été adoptée depuis 1406. Des ostensions sont signalées tous les 10 ans jusqu'en 1510 environ, deviennent septennales à partir de 1519, et se perpétuent jusqu'à nos jours.

▪ D'autres villes, d'autres villages de l'ancien diocèse de Limoges voulurent également montrer leurs reliques à l'hommage des foules. Il s'agit en Haute-Vienne, de Limoges, Aixe-sur-Vienne, Aureil, Chaptelat, Le Dorat, Javerdat, Nexon, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Just-le-Martel, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Victurnien et Saint-Yrieix-la-Perche.

▪ En Charente limousine : Abzac, Brigueuil, Chabanais, Etagnac et Esse. Une seule commune dans la Vienne, à 27km de Confolens, Charroux.

▪ A Etagnac, les ostensions n'eurent lieu que 4 fois : en 1904, 1911, 1918 et 1925.

▪ A Brigueuil, remontant au XVI<sup>e</sup> siècle, elles furent célébrées jusqu'en 1939, et malheureusement, dans la nuit du 22 au 23 août 1944, un incendie a ravagé la sacristie, qui abritait les reliques.

▪ A Chabanais, elles remontent à l'année 1864. Par la suite, à partir de 1918, les ostensions coïncident avec la fête de la Saint-Roch (16 août). Les dernières furent organisées le 20 août 1939, et « *avaient attiré une foule considérable* ».

▪ Esse et Abzac sont les deux dernières communes de Charente qui perpétuent cette tradition septennale. Alors qu'Abzac « sort » et « rentre » ses saints le même jour, le lundi de Pâques, Esse a toujours gardé la tradition de « sortir » ses reliques pour Pâques et de les « rentrer » le lundi de Pentecôte.

**Rendez-vous est pris pour l'an 2016 !**

La consécration des ostensions limousines est la reconnaissance de l'association du culte religieux, des traditions laïques et des savoir-faire artisanaux, impliquant l'ensemble de la communauté.

Pour en savoir plus : José DELIAS; Téléphone : 05 45 89 16 98

Mail : [jose.delias@orange.fr](mailto:jose.delias@orange.fr)



Janvier 2014

**Comité des Usagers du Territoire de la Météorite,**  
ou comment les usagers souhaitent-ils vivre sur leur territoire ?

Lettre d'Information N°44